Diplômés étrangers : 150 refus de travail amenés au ministère de l'Intérieur

19/10/2011 à 0h04

La Conférence des grandes écoles (CGE) devait amener mardi après-midi au ministère de l'Intérieur 150 dossiers d'étrangers diplômés en France ayant reçu un refus de travailler de l'administration, a annoncé son président, Pierre Tapie, lors d'une conférence de presse.

Il s'agit pour la CGE de montrer les effets "injustes" pour les diplômés étrangers et "délétères" pour les entreprises françaises de la circulaire du 31 mai, signée des ministres de l'Intérieur Claude Guéant et du Travail Xavier Bertrand, visant à limiter l'immigration professionnelle. […]

"S'il se diffuse à l'étranger par les réseaux sociaux l'information que la France est fermée aux étudiants étrangers, nos établissements seront touchés"

La CGE rappelle que la France, avec 285.000 étudiants étrangers, en est le troisième pays d'accueil au monde.

AFP via vousnousils.fr